

Quimper. Le souvenir du martyr de la famille Le Jeune, 75 ans après

Le 5 août 1944, trois jours avant la libération de Quimper, quatre membres de la famille Le Jeune tombaient sous les balles allemandes devant leur café à Gourvily, route du Loc'h.



René Le Jeune (au premier plan) lors du dépôt de la gerbe du souvenir, tenue par son frère Guy et ses sœurs Marie-Thérèse et Hélène. | OUEST-FRANCE

À 89 ans, par devoir de mémoire, René Le Jeune continue à transmettre l'histoire de ce drame familial.

Lundi 5 août, entouré de son frère Guy, de ses sœurs Marie-Thérèse et Hélène, de membres de sa famille et d'amis, il évoquait, devant le monument aux morts de Kerfeunteun, à Quimper (Finistère), ce terrible après-midi qui a vu tomber en martyrs ses grands-parents paternels, Jean-Louis Le Jeune (67 ans) et Anne-Marie, née Cuzon (64 ans), sa mère, Marie-Renée née Le Quillec (33 ans), et sa tante, Anne-Marie Toullec, née Le Jeune (32 ans).

« À cause de ce drame, le droit de pouvoir voir grandir leurs enfants et petits-enfants leur a été enlevé, en même temps que l'amour maternel que nous étions en droit de recevoir, comme tout autre enfant », a-t-il rappelé, soulignant qu'au-delà du drame familial, « nous avons tous un devoir de mémoire à l'égard de ces personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont donné leur vie pour leur pays, la plupart dans la force de leur jeunesse. »

Une ouverture sur l'avenir

Cette histoire n'est pas qu'une affaire de famille. Depuis trente ans, l'Association des orphelins de déportés, fusillés et massacrés de France, dont René Le Jeune est le porte-drapeau départemental, a tout fait pour que les membres de la famille Le Jeune soient reconnus « morts pour la France » et leurs noms gravés sur le monument aux morts de Kerfeunteun.

Ce fut fait en 2004.

Depuis 2014, une plaque mémorielle en marbre a été fixée sur le mur de la boulangerie du Stangala, le lieu du drame ; dans la zone commerciale de Gourvily, en remplacement de celle en PVC placée provisoirement vingt ans plus tôt.



Il aura fallu toute la pugnacité de René Le Jeune pour que, cinquante ans plus tard, le souvenir de ce drame soit inscrit définitivement dans la mémoire collective. « Ce devoir de mémoire n'est pas uniquement pour évoquer le passé. Il doit surtout nous ouvrir sur l'avenir, afin que des atrocités de ce genre ne se reproduisent plus », a conclu René Le Jeune, avant le dépôt de la gerbe et le recueillement en souvenir des martyrs de Kerfeunteun, mais aussi « en pensant à tous ceux qui sont victimes des guerres et des attentats ».